



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Service de la culture SeCu  
Amt für Kultur KA

Rue Frédéric-Chaillet 11, CH-1700 Fribourg

T +41 26 305 12 81  
fribourg-culture@fr.ch, www.fr.ch/secu

## **Comment les disciplines artistiques continuent-elles à être transmises dans l'enseignement à distance ?**

*Le 9 avril 2020, le Service de l'enseignement obligatoire a publié des recommandations pour le corps enseignant visant à proposer un cadre de travail dans la situation d'enseignement très particulière que nous rencontrons actuellement. Le document, intitulé « Enseignement à distance (EAD) pour les élèves de la scolarité obligatoire – COVID-19 », définit le temps hebdomadaire que les élèves consacrent à l'école et propose un programme adapté d'apprentissages. En tant que collaborateur pédagogique musique et répondant au SEnOF pour le programme Culture & Ecole, Pierre-Etienne Sagnol informe sur les lignes directrices qui prévalent durant cette période de confinement et donne des exemples d'enseignement à distance pour la musique.*

### **Quelle est la ligne directrice de l'enseignement à distance pour les disciplines artistiques ?**

Le SEnOF souhaite que la culture soit présente dans l'enseignement à distance. Les collaboratrices et collaborateurs pédagogiques, dont le rôle est d'accompagner les enseignant-e-s, de proposer des ressources pédagogiques et de fournir des lignes et pistes didactiques sont donc très sollicités actuellement. En lien avec des enseignant-e-s et des directions d'établissement, ils ont fourni des balises pour l'enseignement à distance, donnant des repères pour les planifications de l'enseignement. Le cadre étant défini, nous allons nous concentrer sur la production de ressources pédagogiques. Celles-ci sont déposées progressivement sur le portail pédagogique fribourgeois appelé « Friportail » et les enseignant-e-s peuvent s'y référer pour construire leurs séquences d'enseignement.

Nous savons que les disciplines artistiques ne sont pas oubliées durant cette période ; elles figurent dans les recommandations au même titre que les autres disciplines et nous sommes en contact étroit avec les enseignant-e-s qui nous ont fait parvenir des exemples de réalisations d'élèves absolument magnifiques.

### **Concrètement, qu'est-ce qui a été mis en place pour l'enseignement de la musique ?**

Le temps dédié à l'enseignement-apprentissage est réduit et nous réfléchissons à ce qu'il est possible de transmettre dans ce cadre temporel. Il faut rester modeste durant cette période, ne pas vouloir entreprendre d'énormes projets et innover à tout prix, mais se centrer sur l'essentiel de notre mission en dégagant quelques points forts. Dans le document « Enseignement à distance (EAD) pour les élèves de la scolarité obligatoire – COVID-19 », nous avons donc dégagé deux points forts pour les prochaines semaines : des activités pratiques (chanter, jouer, accompagner une chanson) et des activités d'écoutes (reconnaître, formuler ses impressions). L'élève, selon son âge, est également mis en situation de réflexion quant aux émotions ressenties et à la manière de les exprimer, à sa gestion d'une tâche (stratégies d'apprentissages), à sa persévérance dans l'effort en se donnant un objectif et les moyens de l'atteindre.

Nous mettons en place un programme pour le 1<sup>er</sup> mai. La tradition fribourgeoise d'aller chanter de porte en porte est encore très vivante, mais comment faire lorsqu'on est semi-confiné ? Nous

aimerions que les enfants chantent malgré les circonstances et que des personnes puissent les entendre, en particulier les personnes isolées, les personnes âgées. J'ai donc mis à disposition des enseignant-e-s quelques chansons du 1<sup>er</sup> mai. Nous avons acquis les droits des partitions, l'accompagnement musical et les versions playback. Nous sommes en train de travailler à un partenariat avec Radio Fribourg pour envisager la possibilité que des élèves enregistrent leurs chansons et qu'elles soient diffusées sur les ondes le 1<sup>er</sup> mai. Il serait intéressant que les enfants puissent avoir la parole, commentent leurs chansons. Le Conservatoire a également pris l'initiative auprès de ses élèves et professeurs, et s'associe à cette démarche.

Avec des enseignantes et cheffes de chœurs d'enfants, nous sommes également en train de créer des capsules vidéos de jeux vocaux et mises en voix. Au même titre qu'il y a des vidéos de fitness pour se maintenir en forme, il y aura bientôt des vidéos destinées aux élèves pour exercer leur voix.

Autre exemple, j'ai un contact avec la Philharmonie de Paris qui ouvre l'accès à leurs ressources. Les élèves sont donc amenés à entreprendre des recherches directement sur le site de cette institution culturelle. C'est un nouvel univers qui s'ouvre à eux, une adresse directe qui n'a pas été médiée par une fiche pédagogique par exemple. Ce contact avec un nouvel espace culturel sollicite les élèves différemment.

### **Quels sont les inconvénients de l'enseignement à distance ? Y a-t-il aussi des avantages ?**

La musique se vit et se partage... Les lignes et pistes didactiques de l'enseignement de la musique incitent à rendre les élèves actifs musicalement, à échanger avec leurs camarades, à créer, à s'autoévaluer. L'enseignement en groupe-classe est donc central. Dans l'EAD, nous perdons cette proximité, cette interaction immédiate et stimulante. Nous devons donc trouver des pistes pour entretenir et poursuivre ces apprentissages en veillant à ne pas augmenter encore plus les inégalités entre les élèves. Passer du présentiel à l'enseignement à distance est donc un travail d'équilibriste.

Par contre, cette situation est un laboratoire extraordinaire, tant technique que pédagogique. De nombreux exemples d'activités créées par des enseignant-e-s le montrent. C'est l'occasion d'expérimenter de nouveaux vecteurs de transmission et de questionner les capacités transversales, notamment les stratégies d'apprentissage. Au-delà des notions disciplinaires à transmettre (les savoirs), l'occasion est donnée de réfléchir aux « savoir être » et aux « savoirs faire » hautement formateurs !

### **Contact**

**Pierre-Etienne Sagnol**, Collaborateur pédagogique Musique et répondant SEnOF pour le programme Culture & Ecole, [Pierre-etienne.sagnol@fr.ch](mailto:Pierre-etienne.sagnol@fr.ch), T [+41 26 305 40 92](tel:+41263054092)